



Projet de construction d'une maison à côté de la mienne

Par **letune**, le **11/11/2015** à **14:39**

Bonjour,

Je fais appel à vos services car j'aurais besoin des informations suivantes:

Je suis actuellement propriétaire d'une maison et mon

voisin d'à côté vient de vendre sa maison (qui était insalubre) à un promoteur.

Nous avons croisé ce dernier qui a l'intention de tout raser pour reconstruire.

Ayant peur qu'il modifie l'architecture existante et donc

construire une maison qui nous crée du vis-à-vis alors que nous n'en avons pas actuellement, nous souhaiterions

savoir ce que nous pouvions faire pour éviter toute nuisance, avant qu'il ne soit trop tard!!

Nous vous remercions par avance pour votre aide.

Par **amajuris**, le **11/11/2015** à **15:27**

bonjour,

si vous ne vouliez pas de voisin, il vous fallait acheter la propriété voisine.

si le nouveau propriétaire obtient un permis de construire, qui respecte par principe les règles d'urbanisme, vous n'aurez guère de recours.

salutations